

Procès verbal

JOURNAL OFFICIEL

E FOOT 38

le Foot en Isère, Moi j'adhère



SAISON 2024-2025

Ensemble de PV n° 663
du 11 juillet 2024



LE FOOT EN ISÈRE, MOI J'ADHÈRE

Le District de l'Isère a été fondé en 1924 sous le nom de District du Dauphiné, Association Régie par la loi du 1er juillet 1901, il devient District de l'Isère en 1995 et sera rebaptisé Espace Michel Muffat-Joly le 3 juillet 2022.



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 09 juillet 2024

Procès-Verbal N° 663

CARNET NOIR :

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances à Thierry TRUWANT, Secrétaire Général du District suite au décès de son beau père.

NOUVEAU ATTESTATION AFFILIATION

Nous vous informons qu'une nouvelle fonctionnalité via footclubs permet d'éditer une attestation d'affiliation FFF :

Dans footclubs, « **Organisation** » puis « **Editions et extractions** » **Sélectionnez « Attestation affiliation**

The screenshot shows the FFF website interface. On the left, there is a sidebar menu with the following items: Organisation, Identité club, Utilisateurs Footclubs, Code OFFIFOOT, Membres du club, Educateurs du club, Cotisations licenciés, Cotisation en ligne, Notifications, Etat du compte, Centres de gestion, Procès-verbaux, Editions et extractions, Vie du club, Licences, Educateurs, Epreuves, Championnats & Coupes, Epreuves, Autres compétitions, Autres clubs, Divers. The main content area is titled 'Editions et extractions' and has several tabs: 'Détail comptes', 'Derniers relevés', 'Educateurs', 'Membres', 'Fiche club', and 'Attestation affiliation'. The 'Attestation affiliation' tab is selected and circled in red. Below the tabs, there is a search bar with the text 'Sélectionner un ou plusieurs comptes' and a dropdown menu showing the following options: '0000 - FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL', '8600 - LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL', and '8602 - DISTRICT DE L ISERE'. Below the search bar, there are two radio buttons: 'Seulement les écritures non marquées' (selected) and 'Toutes les écritures'. There is also a checkbox for 'Marquer les écritures non marquées'. Below that, there is a date range selector 'Période du [] au []'. At the bottom, there are two radio buttons for 'Format': 'Liste PDF' (selected) and 'Extraction MS Excel'. At the bottom right, there are two buttons: 'Valider' and 'Rafraîchir'. At the bottom left, there is a small text: 'Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2024 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du Site en acceptant et en respectant les dispositions.'

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

| E-mails Commissions | |
|-----------------------|--|
| APPEL | appel@isere.fff.fr |
| ARBITRES | arbitres@isere.fff.fr |
| DELEGATIONS | delegations@isere.fff.fr |
| DISCIPLINE | discipline@isere.fff.fr |
| FOOT ENTREPRISE | foot-entreprise@isere.fff.fr |
| FUTSAL | futsal@isere.fff.fr |
| REGLEMENTS | reglements@isere.fff.fr |
| SPORTIVE | sportive@isere.fff.fr |
| STATUT ARBITRAGE | statutsarbitrage@isere.fff.fr |
| TERRAINS | terrains@isere.fff.fr |
| FEMININES | feminines@isere.fff.fr |
| ETHIQUE ET PREVENTION | ethique@isere.fff.fr |

| Autres E-mails | |
|------------------------------|--|
| District | district@isere.fff.fr |
| Président | herve.giroud-garampon@isere.fff.fr |
| Vice-Président Délégué | michel.vachetta@gmail.com |
| Trésorier | fciceron@isere.fff.fr |
| Comptabilité | comptabilite@isere.fff.fr |
| Responsable administrative | edarocha@isere.fff.fr |
| Conseiller Technique Fédéral | tbartolini@isere.fff.fr |
| Educateur Sportif | dcazanove@isere.fff.fr |
| CTD - DAP | jhugonnard@isere.fff.fr |
| Educateur Sportif | mbenlahrache@isere.fff.fr |
| CTDA | hbenelhadj@isere.fff.fr |



COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardis 02 et 09 juillet 2024 à 19h00

Procès-Verbaux N° 662 et 663

Président

: Patrick MONIER

Membres

: Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI

.....

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) : foot-entreprise@isere.fff.fr

Rappel : tout courriel doit être transmis via la boîte mail des clubs à l'adresse du district ou de la commission. Tout courrier non officiel ne sera pas pris en compte par le district.

RÉUNION D'AVANT-SAISON DE LA CFSE

La Réunion d'Avant-saison de la Commission Foot en Semaine et Entreprise (CFSE) est programmée au **lundi 9 septembre 2024** à 19h30 au siège du District.

La Commission Foot en Semaine et Entreprise vous souhaite d'excellentes vacances.



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 09 JUILLET 2024 à 14h00

Procès-Verbal N°663

Président : Michel Vachetta

Présents: Michel Vachetta, Gérard Bouat, Dan Marchal, Daniel Guillard, Claude Maugiron.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

Les présentes parutions sont données à titre indicatif et ne seront entérinées qu'après homologation de toutes les rencontres et que toutes les procédures en cours auprès des différentes commissions aient été traitées. Ce règlement s'applique à tous les championnats du District de l'Isère.

FOOT ANIMATION U10-U11

Vous pouvez dès à présent inscrire vos équipes U10-U11 sur Footclubs,

Nouveauté cette saison : la commission sportive propose l'engagement sur 2 catégories à 2 niveaux :

- Catégorie **U10 niv 1**
- Catégorie **U10 niv 2**
- Catégorie **U11 niv 1**
- Catégorie **U11 niv 2**
-

Lire : Nous vous informons également que suite à des défaillances de l'outil informatique ne nous permettant pas de renouveler les équipes sur la saison à venir, nous ne pourrions pas

vous proposer des pré engagements, il vous faudra donc inscrire vous-même vos équipes à l'aide du tuto : [Tutoriel FAL 2024-2025](#) (page d'accueil du site et envoyé sur vos boîtes mail)

Nous vous invitons à bien suivre la procédure

U20

Rectificatif des montées et descentes à l'issue de la saison 2023/2024.

Accession en ligue : Echirolles 2.

Descentes de Ligue : La Murette, Es Manival, Fc Seyssins.

Mail de Manival de ne pas évoluer en D1 ou D2 pour la saison 2024/2025.

Composition poule de D1 :

Descente de ligue : **La Murette, Seyssins**

Maintiens : Vallée de la Gresse1, Tour St Clair 1, Domarin 1, Rachais 1, Gpt VH 1, Eybens 2, et FC 2A.

Accessions de D2 : **MOS 3R 3, GP Balmes-Lauzes 1, Nivolas.**

Descentes en D2 : St Marcellin 1, GP Artas-Charantonay-OND, La Côte St André, USVO Grenoble.

SENIORS

Le stage annuel des arbitres aura lieu le 07 Septembre 24, jour de la première journée de championnat.

Pour que ce stage puisse se passer dans de bonnes conditions, tous les matchs de cette première journée auront lieu le dimanche.

Article 24 – Accessions et Descentes.

24-2 –Les critères de départage pour les montées dans le cas de poules multiples :

Ces équipes seront départagées par :

1. un mini-championnat prenant en compte le nombre de points obtenus dans les rencontres Aller-retour par l'équipe concernée entre les cinq premiers de chaque poule (4 premiers si poule de 10 équipes ou moins).
2. En cas d'égalité de points, les critères de départage pris en compte sont la différence de buts marqués et buts encaissés dans ces matchs dans ce mini-championnat.
3. En cas de nouvelle égalité, la meilleure attaque du mini-championnat.
4. En cas de nouvelle égalité, le challenge Fairplay et sportivité par équipe global.

Dans le cas où il reste à combler des vacances, l'article 53-1 des Règlements Sportifs du District de l'Isère est utilisé.

24-4–Les critères de départage entre équipes d'un même club dans la dernière division:

Si deux équipes d'un même club évoluent dans cette division, une seule équipe aura le droit d'accéder à la division supérieure.

C'est l'équipe qui a le numéro d'inscription le plus petit qui accède au niveau supérieur.

24-5 – Les critères de départage en cas de vacance :

Définition: **Une vacance, dans une division, est une place devenue libre pour quelque motif que ce soit.**

Si une vacance intervient, il est procédé au(x) montée(s) supplémentaire(s) de la manière suivante :

a- Niveau à poule unique : équipe(s) classée(s) immédiatement après le dernier accédant.

b- Niveau à poules multiples : Utilisation des mini-championnats (voir art. 24.2)

ESTRABLIN 2 monte en D3 dernier meilleur second à la place d'ARTAS-CHARANTONNAY 2 qui ne peut pas monter en D3 l'équipe une étant en D3.

Classement du mini championnat des poules de D4 des clubs classés à la troisième place :

| | |
|--------------------------------------|---------|
| 1 ^{er} VIRIEU-VALONDRAS. | 15 pts. |
| 2 ^{ème} FC2A 2. | 14 pts. |
| 3 ^{ème} ENTENTE FOOTETANGS. | 13 pts. |
| 4 ^{ème} CHATTE. | 11 pts. |
| 5 ^{ème} DOLOMIEU 2. | 9 pts. |

VIRIEU-VALONDRAS 1^{er} monte en D3 à la place du FC COLLINE qui a demandé à évoluer en D4.

FC2A 2 2^{ème} monte en D3 à la place du CS VOREPPE club dissous.

ENTENTE FOOT ETANGS 3^{ème} monte en D3 A la place du RC BOUVESSE qui ne repart pas.

VETERANS

La commission souhaite proposer aux vétérans une compétition à 11 que ce soit pour les équipes vétérans Grenoble ou les équipes vétérans Nord Isère. Les clubs intéressés peuvent se signaler auprès de la commission afin que celle-ci puisse travailler à la mise en œuvre de cette compétition à 11. Les responsables de la commission se tiennent à la disposition des clubs pour toutes les précisions souhaitées.

Pour information, cette compétition à 11 se disputera le vendredi soir, comme la pratique à 8 avec si besoin en cas d'accord entre deux clubs de disputer un match un autre jour de semaine. De plus il est précisé que la pratique à 8 est naturellement maintenue.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Dan MARCHAL



COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 09 juillet 2024

Procès-Verbal N°663

Président : Samuel BOURGEOIS

Planning des Formations d'Educateurs / Educatrices 24-25

| Thème | Date | Lieu |
|---|-------------------|--------------------------|
| CFI U6U9 (1) | 22 aout 2024 | ST ANDRE LE GAZ |
| | 12 septembre 2024 | |
| CFI U10U13 (1) | 23 aout 2024 | ST ANDRE LE GAZ |
| | 13 septembre 2024 | |
| CFI U6U9 (2) | 3 octobre 2024 | |
| | 17 octobre 2024 | |
| CFI U10U13 (2) | 4 octobre 2024 | |
| | 18 octobre 2024 | |
| CFI FUTSAL (1) | 21 & 22 nov. 2024 | |
| Module GB | | |
| CFI U14-U19 (1) | 14 novembre 2024 | |
| | 28 novembre 2024 | |
| CFI SENIORS (1) | 15 novembre 2024 | |
| | 29 novembre 2024 | |
| AF Accompagnateur d'équipe | | |
| CFI PROJET CLUB (1) | 5 décembre 2024 | District Isère Sassenage |
| CFI PROJET CLUB (2) | 16 janvier 2025 | |
| CFI U14-U19 (2) | 6 février 2025 | |
| | 20 février 2025 | |
| CFI SENIORS (2) | 7 février 2025 | |
| | 21 février 2025 | |
| CFI U6U9 (3) | 06 mars 2025 | |
| | 20 mars 2025 | |
| CFI U10U13 (3) | 07 mars 2025 | |
| | 21 mars 2025 | |
| CFI U6U9 (4) | 03 avril 2025 | |
| | 17 avril 2025 | |
| CFI U10U13 (4) | 04 avril 2025 | |
| | 18 avril 2025 | |
| CFI U14-U19 (3) | 15 mai 2025 | |
| | 29 mai 2025 | |
| EXAMENS CERTIFICATION CFF... 2024/2025 | | |
| Certif 1 | 06 novembre 2024 | |
| Certif 2 | 14-mai-25 | |

INFORMATION LIGUE

Le Pôle Formations vous informe que les journées complémentaires pour valider les Diplômes Fédéraux Coach Jeunes et Séniors sont désormais disponible [sur maformation.fff.fr](http://sur.maformation.fff.fr).

Dates :

- 04/09/24 à Aix Les Bains (73)
- 19/09/24 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 24/10/24 à Saint-Priest-en-Jarez (42)
- 07/11/24 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 18/12/24 à Chavanay (42)
- 21/01/25 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 27/02/25 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 13/03/25 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 24/04/25 à Tola Vologe, Lyon (69)
- 13/06/25 à Cournon d'Auvergne (63)

Les journées auront lieu de 08h30 à 17h30.

Pré requis pour effectuer la journée complémentaire du Diplôme Fédéral Coach Jeunes :

- PSC1 avant l'entrée en formation
- Certification CFF2 ou CFF3 avant l'entrée en formation

Pré requis pour effectuer la journée complémentaire du Diplôme Fédéral Coach Séniors :

- PSC1 avant l'entrée en formation
- Certification CFF3 avant l'entrée en formation

Les diplômes CFF2 et CFF3 sont valables jusqu'en 2027.

Si ces diplômes ne sont pas recyclés (passage aux Diplômes Fédéraux) avant le 30 juin 2027, ils seront perdus.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES NOUVELLE FILIERE DE FORMATION DES EDUCATEURS

Les connaissances acquises précédemment sur des formations ayant évoluées peuvent être valorisées via des équivalences avec le nouveau parcours de formation. De plus, des allègements ont été imaginés entre le parcours bénévole et le parcours professionnel.

Des équivalences jusqu'au 30 juin 2027

| FORMATION ACQUISE | EQUIVALENCE NOUVELLE FILIERE |
|--|--|
| MODULE U7 | CFI U6_U9 |
| MODULE ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE | ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE |
| CFF4 | CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ |
| MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE | DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL |
| CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE | DF COACH JEUNES |

| | |
|---------------------------------------|---|
| CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE | DF COACH SENIORS |
| CFF1 – CFF2 – CFF3 – CFF4 | POSSIBILITÉ DE CERTIFIER SI 2 MODULES D'UN MÊME CFF EXEMPLE : MODULE U13+MODULE U15 = CFF2 |

Des passerelles entre le parcours bénévole et professionnel

| FORMATION ACQUISE | EQUIVALENCE NOUVELLE FILIERE |
|---|---|
| CFF (1 OU 2 OU 3) | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL |
| CFI | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL |
| DIPLÔME FÉDÉRAL RESPONSABLE ÉCOLE DE FOOTBALL | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 1 - MONITEUR DE FOOTBALL |
| DIPLÔME FÉDÉRAL COACH JEUNES | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 2 (C7 À C12) MONITEUR DE FOOTBALL |
| DIPLÔME FÉDÉRAL COACH SENIORS | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 3 (C14 À C17) - MONITEUR DE FOOTBALL |
| CERTIFICAT FUTSAL PERFORMANCE | EPMSP DU TFP DE MONITEUR DE FOOTBALL BLOC 3 - MONITEUR DE FOOTBALL |

Pour toute demande d'équivalence, veuillez vous rapprocher de votre Institut Régional de Formation du Football :

| IR2F | Responsable(s) | Téléphone | Mail |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------------|---|
| Auvergne-Rhône Alpes | Elise PONCET | 04 72 15 30 76 | formations@laurafoot.fff.fr |